

LIVRET DU STAGIAIRE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016/2017

LES DIFFERENTS TYPES DE STAGES

LES STAGES OBLIGATOIRES

LES STAGES VOLONTAIRES

LES STAGES OBLIGATOIRES

- ***PUBLIC CONCERNE :***

LES ETUDIANTS EN MASTER 2

LES ETUDIANTS EN MASTER 1 DROIT PUBLIC OPTION FISCALITE

LES STAGES VOLONTAIRES

PUBLIC CONCERNE :

ETUDIANTS LICENCE DSP 1,2,3

ETUDIANTS MASTER 1

LES STAGES VOLONTAIRES

- *PUBLIC CONCERNE :*

LES ETUDIANTS EN LICENCE 1 ,

LES ETUDIANTS EN MASTER 1

LES ETUDIANTS INSCRITS AU CRFPA

ETUDIANTS MASTER 2

DUREE DU STAGE :

- 6 MOIS PAR ANNEE UNIVERSITAIRE

ETUDIANTS LICENCE 3 ET MASTER 1

DUREE DU STAGE ETUDIANTS L3 DSP

- 4 MOIS PAR ANNEE UNIVERSITAIRE

DUREE DU STAGE ETUDIANTS MASTER 1

- 4 MOIS PAR ANNEE UNIVERSITAIRE

ETUDIANTS LICENCE 1 ET LICENCE 2

DUREE DU STAGE :

MAXIMUM 3 SEMAINES AU SEIN DU
MEME ORGANISME D'ACCUEIL

3 MOIS MAXIMUM DANS DES ORGANISMES D'ACCUEIL
DIFFERENTS PAR ANNEE UNIVERSITAIRE.

Ils ne donnent pas de crédits ECTS ni de points bonus.

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR

DETAIL DES PIECES A FOURNIR :

VOTRE CONVENTION DE STAGE EN CINQ EXEMPLAIRES
REPLIE ET SIGNEE PAR VOUS-MEME, L'ORGANISME
D'ACCUEIL ET UN ENSEIGNANT CORRESPONDANT DE STAGE
(PROFESSEUR OU MAITRE DE CONFERENCES , PAS DE CHARGE DE TD)

UNE ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE A VOS NOM ET
PRENOM VOUS COUVRANT PENDANT LA PERIODE DU STAGE

PRECISIONS SUR L'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE

OU TROUVER MON ATTESTATION DE RESPONSABILITE CIVILE ?

AUPRES DE L'ASSURANCE HABITATION

(IL DOIT TOUTEFOIS ETRE BIEN PRECISE SUR L'ATTESTATION
VOS NOM ET PRENOM ET QUE VOUS ETES PRISE EN CHARGE
PENDANT LA DUREE DU STAGE)

AUPRES D'UN ETABLISSEMENT BANCAIRE

AUPRES D'UNE DES DEUX MUTUELLES ETUDIANTES (LMDE OU MEP)
QUI PEUVENT AUSSI FOURNIR DES ATTESTATIONS D'ASSURANCE DE
RESPONSABILITE CIVILE

GRATIFICATION ETUDIANTS STAGIAIRES

LA GRATIFICATION NE S'APPARANTE PAS A UN SALAIRE. ELLE EST DUE AUX ETUDIANTS APRES DEUX MOIS DE STAGE.

MONTANT DE LA GRATIFICATION :

- 15 % DU MONTANT DU PLAFOND DE LA SECURITE SOCIALE
- TARIF HORAIRE : 3,60 € PAR HEURE
- MONTANT TOTAL DE LA GRATIFICATION : 554,40 €

PROLONGATION DU STAGE

- EN CAS DE DEMANDE DE PROLONGATION DE STAGE PAR L'ORGANISME D'ACCUEIL, L'ETUDIANT STAGIAIRE DOIT FAIRE UNE DEMANDE AUPRES DU BUREAU DES STAGES QUI LUI TRANSMETTRA UN AVENANT DE PROLONGATION DE STAGE AVEC LES FORMALITES

INTERRUPTION DE STAGE

IL N'EXISTE PLUS D'IMPRIME D'INTERRUPTION DE STAGE.

LES FORMALITES DOIVENT SE FAIRE DORENAVANT PAR LE BIAIS D'UN
COURRIER ENTRE L'ETUDIANT ET L'ORGANISME D'ACCUEIL AVEC ENVOI
D'UNE PHOTOCOPIE AUPRES DE L' UNIVERSITE

POSSIBILITES INSCRIPTIONS APRES LA REUSSITE AU MASTER 2

*POSSIBILITES D'INSCRIPTION APRES LE MASTER 2 PERMETTANT
DE CONSERVER LE STATUT ETUDIANT*

INSCRIPTION AU DU CAPPRO

COORDONNEES :

MADAME GIAUFFRET

BATIMENT PETIT VALROSE

TEL : 04 92 07 69 24

MAIL : giauffret@unice.fr

COORDONNEES SERVICE DES STAGES

EMPLACEMENT BUREAU DES STAGES :

BUREAU 107 BIS

JOURS DE RECEPTION : DU LUNDI AU JEUDI

BUREAU FERME LE VENDREDI

HORAIRES DE RECEPTION : 8 H 30 – 12 H 00 – 13 H 00 – 16 H 00

FIN

EN ESPERANT
AVOIR
REPONDU
A LA PLUPART
DE
VOS
QUESTIONS